

Les échos du Conseil de Faculté

En Conseil restreint, la candidature unique du Pr Estelle Gallant à la direction du CEPIL (Comparative European International Law) a été acceptée à l'unanimité.

En Conseil plénier, les points suivants ont été abordés :

1-Un point a été fait concernant la rentrée universitaire : Universités d'été, séances de pré-rentrée, début des Cours magistraux et des TD, épreuves du CRFPA. Le mot d'ordre est le retour au présentiel, avec mesures sanitaires.

2-S'agissant des évènements à venir : sont signalés la Nuit du Droit (4 octobre) en partenariat avec le tribunal judiciaire et le Barreau de Toulouse, les rentrées solennelles de la Faculté (7 octobre) et de l'ESL, la proclamation des résultats du concours d'agrégation de droit privé à Paris (17 novembre), le Salon infosup (à distance) du 1^{er} au 4 décembre, l'accueil de la conférence des doyens des Facultés de droit et science politique fin janvier 2022.

3-S'agissant des questions de scolarité, le point a été fait sur les inscriptions en Licence et en Master. On constate un dépassement des capacités d'accueil en L2 et L3. En L3 (réformée), la répartition inégale des étudiants entre les 5 parcours (droit privé, droit des affaires, droit public, droit social, droit international et droit européen) a entraîné des modifications du nombre de TD par matière. Des rectifications marginales ont été approuvées dans les modalités de contrôle des connaissances de certaines formations. A été évoquée la question complexe des mesures transitoires en L3, les étudiants gardant les ECTS acquis.

4-Le dossier Master reste à l'ordre du jour dans toutes les Facultés. Il a été abordé lors de la conférence des doyens qui vient de se tenir à Poitiers. Devant l'afflux considérable des candidatures à l'entrée des Masters devenus sélectifs depuis 2 ans, le MESRI a annoncé la création d'une plateforme nationale pour 2022. Le doyen participe au groupe de travail de la conférence. Une réunion bilan et perspectives aura lieu le 28 septembre avec nos responsables de Mentions de Masters et la scolarité pôle Master.

5-Nous continuons la réflexion sur le projet Ecole de droit avec plusieurs groupes de travail, notamment sur le volet Formations et sur le volet Recherche. Les président et directeur de l'IFR (Institut Fédératif de la Recherche) ont rendu compte au Conseil de Faculté de l'entretien qu'ils ont eu avec le Président au sujet de la structuration de la recherche juridique. Le Conseil considère que cette question intéresse la Faculté et son Conseil, en tant qu'Unité de Formation et de Recherche. Il convient d'avoir une consultation approfondie des collègues relevant de nos sept Centres de recherches. Il insiste sur la nécessité de maintenir une instance de coordination et de valorisation de la recherche. Un texte sera envoyé en ce sens par le doyen au Président.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de Droit et Science politique